



Membre FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
ILE DE FRANCE
Association agréée au titre de la protection de
l'environnement

AVL3C - Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières
Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901
Répertoire National des Associations (RNA) n° W781002040 - SIREN 413 056 698

Siège Social : Mairie de Fontenay Saint-Père, 78440

Correspondance : Mairie de Sailly 78440 SAILLY

Email : vexinzone109@gmail.com

Retrouvez-nous sur notre site avl3c.org avec tous nos liens

Procès verbal de l'assemblée générale AVL3C-Vexin Zone 109 En date du 22 Mars 2019 à Brueil-en-Vexin

Le 22 mars 2019 à 20h30 les adhérents de l'Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières (AVL3C) - « Vexin Zone 109 » se sont réunis, en assemblée générale ordinaire sur convocation de sa Présidente, madame Dominique Louise PELEGRIN, à la salle des fêtes de Brueil-en-Vexin, mise à la disposition par Monsieur le Maire de la commune, ce dont nous le remercions.

L'assemblée est ouverte par madame PELEGRIN, en qualité de Présidente, assistée par madame Martine TELLIER, administratrice, nommée présidente de séance, monsieur Bernard HESRY, trésorier de l'association, étant désigné secrétaire de séance.

Monsieur Emeric DE ROBIEN et monsieur Arnaud VACHELLI sont désignés comme scrutateurs.

Les feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, ont été présentées et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

A cette date, l'association comptabilise plus de 800 personnes ayant adhéré depuis l'année 2014, 400 adhérents ayant cotisé en 2018 (323 anciens en renouvellement et 77 nouveaux en adhésion).

Le quorum requis pour cette assemblée est donc de 81 personnes, présentes ou représentées (20% des adhérents à jour de cotisation en 2018).

Après vérification des listes d'émargement par Bernard HESRY, trésorier, 152 personnes sont présentes ou représentées (64 présents et 88 pouvoirs validés).

L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

En ouverture de l'A.G., la parole est donnée à Bruno CAFFIN, maire de Brueil, suivi de Guy MULLER, conseiller départemental, de Cécile DUMOULIN, conseillère départementale, et de Ghislaine SENEÉ, conseillère régionale.

Madame TELLIER rappelle l'ordre du jour établi :

- Compte-rendu des activités écoulées par la Présidente, madame PELEGRIN.
- Rapport moral de la Présidente, madame PELEGRIN.
- Approbation du rapport moral de la Présidente.
- Rapport financier par le trésorier, monsieur HESRY.
- Approbation du rapport financier du trésorier.
- Election au Conseil d'administration de quatre administrateurs sortants au titre des comités locaux et de six administrateurs sortant au titre du troisième tiers du deuxième conseil de 2015.
- Prises de parole invités et administrateurs.
- Débat et clôture de l'assemblée générale.

Rapport moral :

Dominique Pélegrin remercie d'abord de leur soutien les maires, conseillers municipaux et autres élus, venus en nombre apporter leur soutien au travail de l'association.

Constat de la situation au cours de l'année 2018, évènements sympathiques, nombreuses rencontres, politiques et associatives, actions diverses, réunions publiques et autres, grande manifestation sur le climat à Paris, montée en puissance des réseaux sociaux, etc...



Les points forts de 2018, neuf mois d'attente pour une réponse du ministre Nicolas Hulot à notre député Michel Vialay, mise en compatibilité du PLU de Brueil, renouvellement du PIG, hors délai selon nous, sortie de réunion des élus de la C.U. faute de débat, le rejet à une grande majorité de la motion Tautou-Bédier par les élus GPSEO, l'enquête publique de l'automne, les 1 900 contributions fortement défavorables et l'avis favorable avec réserves des commissaires enquêteurs.

Programme pour 2019, développer nos arguments, lutter contre les services de l'état avec l'appui des élus et des avocats, développer des actions auprès des habitants pour obtenir en plus de soutien.

Plus motivés que jamais et merci.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Bernard HESRY, trésorier de l'association, présente le bilan financier de l'année 2018.

Total recettes	21 698.59 €
Total dépenses	12 650.14 €
Excédent en fin d'exercice	9 048.45 €
Solde au 31/12/2018	32 875.37 €

Présentation à suivre du budget prévisionnel pour l'année 2019.

Prévision recettes	10 930.00 €
Prévision dépenses	15 380.00 €
Déficit de fin d'exercice	- 4 450.00 €
Prévision de solde au 31/12/2019	28 425.37 €

Les recettes proviennent essentiellement des adhésions, des dons et des subventions communales.

Les dépenses couvrent principalement les frais d'avocats, les frais d'impression et les fournitures de papeterie.

Les rapports financiers sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de dix administrateurs :

- Les quatre administrateurs sortants au titre des comités locaux élus en 2018 sont :

Nathalie GACHES (Brueil en Vexin), qui se représente.

Jean-Christophe MANTOY (Sailly), qui se représente.

Marie-Laure VERROUST (Fontenay Saint Père), qui se représente.

Florence DETE (Guitrancourt), qui ne souhaite pas se représenter pour raisons professionnelles.

Bénédicte AKASSE habitant également Guitrancourt est proposée en remplacement de Florence DETE.

Florence rejoindra le conseil d'administration élargi.

Ces 4 représentants des comités locaux sont élus à l'unanimité.

- Les 6 administrateurs sortants au titre du troisième tiers du deuxième Conseil de 2015 sont :

Pierre BELLICAUD, qui se représente.

Nathalie GUILBERT, qui se représente.

François MARCHON, qui ne se représente pas.

Dominique PELEGRIN, qui se représente.

Sylvie PESCHARD, qui se représente.

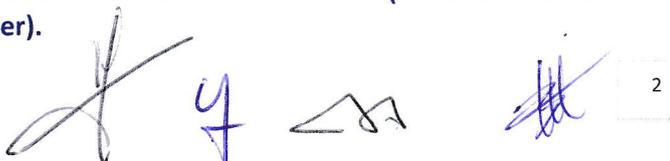
Martine TELLIER, qui se représente.

Nous tenons à remercier François pour son engagement au cours de ces dernières années, il rejoindra le conseil d'administration élargi.

Jean-Pierre GRENIER est proposé en tant qu'administrateur en remplacement de François MARCHON.

Autre administrateurs non sortants cette année : Philippe Berthier, Olivier Nillus, Fabrice Thiérache, Vincent Moreau et Bernard Hesry.

Le nouveau conseil d'administration tel que ci-dessus est élu à l'unanimité moins 2 abstentions (Anne Marchon et Jean-Pierre Grenier).



La parole est donnée ensuite aux personnes suivantes :

Philippe Berthier pour la partie juridique

Nathalie Guilbert pour la gestion du site AVL3C

Fabrice Thiérache et Vincent Moreau pour les réseaux sociaux

Alain Quéré pour la pétition en cours et le R.I.L.

Philippe Laborde pour la plainte auprès du sous-préfet

Enfin, la parole est donnée à Bruno Millienne présent, député de la 9ème circonscription des Yvelines.

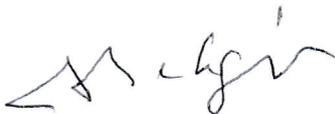
En clôture de l'assemblée, débat et échange d'idées entre les adhérents et les nombreux élus présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Un procès-verbal de la réunion est rédigé par le secrétaire de séance, validé et signé par la présidente de l'association, le trésorier et les deux scrutateurs.

Compte-rendu certifié conforme par Dominique Pélegrin, présidente d'AVL3C, le 26 mars 2019.

Dominique PELEGRIN
Présidente AVL3C



Bernard HESRY
Trésorier



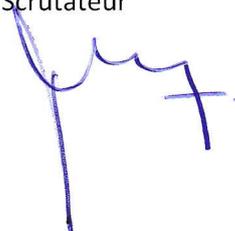
Bernard HESRY
Secrétaire de séance



Martine TELLIER
Présidente de séance



Emeric DE ROBIEN
Scrutateur



Arnaud VACHELLI
Scrutateur

